Programme de Développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT)

L'État et les collectivités territoriales transforment ensemble le service public

2018 - 2020

BILAN

2nd semestre 2019

FEUILLE DE ROUTE

1er semestre 2020























Édito



Le programme DCANT (Développement Concerté de l'Administration Numérique Territoriale), issu de la Conférence Nationale des Territoires accompagne, déjà depuis plus de 4 ans, l'administration numérique des territoires. Avec TECH.GOUV, les collectivités sont par ailleurs impliquées dans l'accélération de la transformation numérique en étant directement consultées sur certains projets. Ces dispositifs visent à présenter aux usagers une offre de service cohérente, gommant les découpages administratifs.

Cette démarche concertée a abouti à des réalisations concrètes qui bénéficient aux usagers comme aux agents. Ainsi, au cours du second semestre 2019, les partenaires du programme, en collaboration avec d'autres acteurs territoriaux, ont construit de concert un catalogue de solutions numériques Etat – collectivités pour répondre à l'ambition de disposer d'un socle commun partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Le programme DCANT 2018 – 2020 arrivant dans sa dernière phase, l'année 2020 est l'occasion de s'interroger sur les évolutions opportunes à apporter à cette coopération, afin de renforcer la coordination des actions menées dans les territoires et au sein de l'Etat. L'objectif : créer dans les territoires un service public plus fluide, plus simple et accessible à tous, avec le numérique.

Nadi Bou Hanna Directeur interministériel du numérique

Sommaire

EDITO		
53 ₆	AXE – GOUVERNANCE PARTAGÉE	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	Ambition Convictions Résultats du 2 nd semestre 2019 Actions du 1 ^{er} semestre 2020	
	AXE - SOCLE COMMUN PARTAGE	9
	Ambition Convictions Résultats du 2 nd semestre 2019 Actions du 1 ^{er} semestre 2020	
	AXE – APPROCHE GLOBALE DE LA DONNÉE	12
	Ambition Convictions Résultats du 2 nd semestre 2019 Actions du 1 ^{er} semestre 2020	
	AXE – PASSAGE À L'ÉCHELLE	16
	Ambition Convictions Résultats du 2 nd semestre 2019 Actions du 1 ^{er} semestre 2020	
ANNEXES		20



Ambition

Garantir une gouvernance partagée entre l'État et les collectivités territoriales de la transformation numérique des Territoires.

Convictions

- ★ Renforcer une gouvernance partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales
- ★ Fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés pour ouvrir et « territorialiser » la gouvernance

- Résultats du 2nd semestre 2019

► Articuler TECH.GOUV avec les collectivités territoriales

Le programme TECH.GOUV d'accélération de la transformation numérique du service public a été présenté aux membres de l'Instance nationale partenariale. Cela a permis à la direction du programme TECH.GOUV et aux partenaires présents d'explorer quelques possibilités d'articulation avec les collectivités territoriales (mutualisation des services proposés dans le cadre de la mission INFRA – Environnement de travail numérique de l'agent avec les collectivités territoriales ; labellisation d'éditeurs...).

Pour aller plus loin:

La feuille de route du programme TECH.GOUV

► Continuer la sensibilisation des élus à la transformation de l'action publique territoriale avec le numérique en organisant notamment un Forum DCANT spécial élus.

Une étude a été lancée par un des partenaires du programme (DECLIC) qui permettra d'alimenter cette action. Par ailleurs, les membres de l'Instance nationale partenariale ont convenu que des actions concernant cette sensibilisation seraient initiées à l'issue des prochaines élections en mars 2020.

► La DINSIC sollicitera le SENUM pour tenir une réunion sur le sujet avec des élus, sur la base d'un format proposé par les associations d'élus.

Une réunion organisée par le secrétaire d'Etat chargé du numérique et des représentants des associations d'élus s'est tenue le 14 janvier 2020. Ces réunions seront ritualisées afin d'établir un contact régulier entre l'Etat et les collectivités territoriales. La fréquence reste à définir.

► Initier la co-construction d'un indicateur permettant de mesurer l'impact en matière de simplification pour les usagers et les agents publics.

La gouvernance partagée de l'administration numérique territoriale passe également par la mise en place d'indicateurs. Dans ce cadre, une première réunion du groupe de travail s'est tenue ce semestre sur le sujet afin de **formaliser le besoin et de définir un plan d'action**. Deux besoins ont émergé lors de cette réunion de travail : celui de s'appuyer sur l'observatoire de la qualité des démarches en ligne afin de **mesurer la qualité des démarches en ligne qui impliquent à la fois les collectivités et les services de l'Etat** et celui de mettre en place **un baromètre de la dématérialisation** pour suivre l'avancée des différents chantiers au sein des différentes strates de collectivités. Il convient ainsi dans un premier temps de débuter les travaux en s'appuyant sur l'observatoire de la qualité des démarches en ligne mis en place par la DINUM. Par la suite, les acteurs du programme DCANT établiront le baromètre de la dématérialisation.

Pour aller plus loin:

L'observatoire de la qualité des démarches en ligne

— Actions du 1^{er} semestre 2020 —



X ► A1 : La DINUM poursuivra l'articulation de TECH.GOUV avec les collectivités territoriales.



- X ► A2 : La DINUM et l'association DECLIC mettront en place des indicateurs de pilotage. Par ailleurs, s'agissant de la dématérialisation, les collectivités évalueront la qualité des services dématérialisés de l'Etat.
 - ▶ A3 : La DINUM recensera l'ensemble des appels à projets en lien avec le numérique, appels à manifestations d'intérêts... à destination des collectivités territoriales (provenant du SIAF, la DITP...)
 - ▶ A4 : Les Interconnectés, Régions de France, la FNCCR, l'ADF et les autres partenaires étudieront le prochain programme de coopération Etat collectivités avec la DINUM.



Action démarrée en 2019 qui se poursuit en 2020.



Axe – Socle commun partagé-

Ambition -

Construire un socle commun d'applications, de « briques numériques », de référentiels et de cadres partagés pour accélérer la transformation numérique des Territoires.

Convictions -

- * Constituer un socle commun entre l'Etat et les collectivités.
- * Inclure les collectivités dans la conception de celui-ci.
- ★ Tendre vers une convergence des systèmes d'information publics pour garantir la sécurité et l'interopérabilité.

► Cataloguer les produits numériques ayant un potentiel d'usage partagé entre Etat et collectivités, que ces produits aient été initiés par l'Etat, par des collectivités ou par les deux en co-construction / Définir au cas par cas des modalités, règles et solutions de co-construction et de mobilisation de ressources (financière, humaine, constructions en propre) par les différentes parties prenantes

Afin de répondre à l'ambition de construire un socle commun entre l'Etat et les collectivités, un groupe de travail a été constitué avec des représentants de collectivités de différents horizons : communes, communeurés de communes, départements, structures de mutualisation. Deux réunions se sont tenues ce semestre afin d'initier la construction d'un catalogue de solutions numériques Etat – collectivités, avec déjà six solutions identifiées : Démarches-simplifiées, Tchap, Cloud, Lapins, Préincubation, Mise en relation et offre d'accompagnement. Dans la suite des travaux, il est prévu de pouvoir élargir ce catalogue à d'autres projets issus de collectivités territoriales et qui peuvent être mutualisés en 2020.

▶ Poursuivre la mise en œuvre de FranceCloud avec les collectivités territoriales

Comme indiqué dans la doctrine nationale, le Cloud cercle 3 est porté juridiquement par une centrale d'achat (UGAP), en co-prescription avec la DAE et la DINUM. Dans ce cadre, une consultation permettant d'acheter des services informatiques en nuage (IaaS / PaaS) a été mise en ligne en juillet 2019. Les membres de l'INP ont pu prendre connaissance du périmètre de ce marché et du parcours client cible une fois le marché effectif. Par ailleurs, les partenaires de l'INP travailleront à l'élaboration d'un livret de formation à destination des collectivités territoriales. Le marché est actuellement en dépouillement.

▶ Dans le cadre de la mise en œuvre de LABEL (TECH.GOUV), recueillir les besoins des collectivités territoriales en matière de labellisation de produits et services

Les collectivités territoriales ont été associées rapidement aux premières réflexions de la mission LABEL du programme TECH.GOUV. Ainsi, les objectifs de la mission et la démarche de travail ont tout d'abord été exposés aux membres de l'INP. Cela a été l'occasion de faire un appel à candidatures destiné aux collectivités qui souhaitaient participer aux différentes réunions de groupes de travail. Deux groupes de travail se sont ensuite réunis dans le semestre avec des représentants des ministères et des représentants des collectivités territoriales afin de définir les besoins et de cibler les attentes. Les collectivités présentes ont contribué à la définition des produits (libres, éditeurs...) et des critères de labellisation.

- Actions du 1er semestre 2020 -



- ▶ B1 : DECLIC et la FNCCR, en partenariat avec la DINUM et les autres partenaires du programme DCANT concrétiseront la mise en œuvre des solutions du catalogue de solutions numériques (Cloud, Tchap...) avec les collectivités territoriales.
 - ▶ B2 : DECLIC et la FNCCR, en partenariat avec la DINUM et les autres partenaires du programme DCANT, établiront un suivi de la mise à disposition des solutions issues de ce catalogue.
 - ▶ B3 : La DINUM soutiendra la généralisation de FranceConnect sur les portails des collectivités territoriales.



🛴 Action démarrée en 2019 qui se poursuit en 2020.



Axe – Approche globale de la donnée =

Ambition —

Contribuer à une approche globale de la donnée au service des politiques d'intérêt général dans le territoires

Convictions ——

- * Faciliter le partage de données.
- ★ Faire connaître et reconnaître l'intérêt d'une approche globale des métiers de la donnée.
- ★ Accompagner l'appropriation et l'adaptation du cadre juridique et opérationnel afin d'en faciliter l'application (RGPD, etc.).

▶ Poursuivre l'appui aux initiatives des acteurs engagés dans la circulation des données au bénéfice des collectivités territoriales

A l'occasion de l'anniversaire de la promulgation de la loi pour une République numérique, Etalab et Opendata France sont intervenus lors du Forum DCANT du mois d'octobre. Les chiffres faisant état de l'ouverture des données dans les territoires ont été présentés aux collectivités présentes : en octobre 2019, 7,84% des collectivités concernées par la loi République Numérique ont ouvert leurs données. Par ailleurs, les intervenants ont également présenté aux collectivités le dispositif d'accompagnement proposé par Opendata France et les différents outils de structuration de l'open data.

L'équipe chargée des Bases Adresses a pu faire un point d'étape du projet auprès des représentants des collectivités lors d'une réunion de l'INP. Ils ont ainsi annoncé le passage de la BAN (Base Adresse Nationale) sous licence ouverte et la mise en place d'une nouvelle gouvernance qui impliquerait notamment une coopération renforcée avec les collectivités. Ce nouveau projet de gouvernance a ensuite été présenté en avant-première aux collectivités présentes lors du Forum DCANT du mois de décembre avant une réunion qui s'est tenue le 4 décembre 2019. Cette nouvelle gouvernance prévoit notamment la mise en place d'un « GT Collectivités » qui réunirait les collectivités qui le souhaitent à établir les modalités de contribution à la Base Adresse Nationale.

Pour aller plus loin:

Le site national des adresses Le site d'OpenData France

► Réserver dans l'INP des créneaux pour l'archivage électronique en partenariat avec le SIAF

Le Service Interministériel des Archives de France (SIAF) a publié un bilan de l'appel à projets AD-Essor. AD-Essor 2014-2019 représente **141 projets d'études ou de mise en œuvre de systèmes d'archivage numérique**, pour un montant global de **3,2 millions d'euros**.

Suite notamment aux réflexions issues du groupe de travail consacré à l'appel à projets AD-Essor en avril 2019, le SIAF a lancé en septembre 2019 **un nouvel appel à projets** « **Archivage Numérique en Territoires** ».

Enfin, le nouveau cadre stratégique commun de modernisation des archives 2020 – 2024 a été présenté aux membres de l'INP. Ce cadre identifie 5 axes de transformation déclinés en 15 objectifs et fait de l'accélération de l'archivage électronique sa principale priorité. Le programme DCANT appuiera le SIAF dans la déclinaison de ses objectifs au sein des collectivités territoriales.

Pour aller plus loin:

Le bilan de l'appel à projets AD-Essor 2014 - 2019

▶ Participer au déploiement du « Dites-le nous une fois » au sein des collectivités territoriales

L'accélération de la circulation des données fait partie d'un des objectifs majeurs du programme TECH.GOUV. Cela fait d'ailleurs écho à l'une des décisions du 4ème CITP (Comité interministériel de la transformation publique) qui lance un plan d'accélération du « Dites-le nous une fois ». Le programme DCANT s'inscrit dans ce cadre en ayant mis en place, en partenariat avec les Interconnectés, un groupe de travail pilote qui réunit une vingtaine de collectivités. Ce groupe s'est réuni deux fois ce semestre : la première réunion a notamment permis de fournir un socle juridique aux membres du groupe. Une note explicative des décrets du 18 janvier 2019 (NOR : CPAJ1832103D) sera envoyée à l'ensemble des membres du groupe. Une deuxième réunion a permis de faire un état d'avancement des différents projets et de travailler sur la documentation (FAQ, Fiches REX...) qui sera prochainement mise à disposition librement pour les autres collectivités. Par ailleurs, les différents travaux entrepris feront l'objet de restitutions lors du Forum des Interconnectés.

Pour aller plus loin:

Dossier de presse 4ème Comité interministériel de la transformation publique

► Appuyer l'initiative de constitution d'un réseau d'acteurs dans le domaine de la dématérialisation des actes d'urbanisme

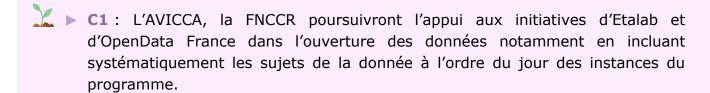
L'équipe du programme DCANT a eu un premier échange avec les équipes en charge du programme de dématérialisation des actes d'urbanisme (DAU) piloté par le MTES. Cette rencontre a permis d'identifier des pistes de collaboration. Il a ainsi été convenu d'organiser un webinaire sur le sujet au premier trimestre 2020 et de faire intervenir l'équipe lors d'une réunion de l'INP afin de promouvoir le réseau « Urbanisme & Numérique » qui vise à promouvoir et développer l'usage du numérique dans l'urbanisme.

Par ailleurs, la direction du programme DAU a tenu plusieurs comités de pilotage durant ce second semestre en tenant régulièrement informée l'équipe DCANT qui a pu relayer auprès des membres de l'INP les information relatives à l'avancée des chantiers.

Enfin, dans le cadre de la co-construction du catalogue de solutions numérique Etat – collectivités, un projet pour la mise en place d'une « plateforme nationale de dématérialisation des Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) » a été exposé aux membres de l'INP. Ce projet pourrait potentiellement intégrer le catalogue en 2020.

Pour aller plus loin

Le programme de dématérialisation des autorisations d'urbanisme



- ▶ C2 : DECLIC, en partenariat avec la DINUM, établira une liste d'éditeurs proposant par défaut un accès aux données via API et favorisant par conséquent l'interopérabilité avec les autres solutions et, lorsque la collectivité le juge pertinent, la publication en opendata (articulation avec les missions LABEL et DATA du programme TECH.GOUV).
- C3: Le SIAF promouvra le cadre stratégique commun de modernisation des archives 2020 2024 auprès des collectivités territoriales.
- C4: L'AMF poursuivra le suivi du programme de dématérialisation des actes d'urbanisme porté par le MTES (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire).
- C5: Les Interconnectés participeront au déploiement du « Dites-le nous une fois » au sein des collectivités territoriales via notamment l'animation d'un groupe de travail pilote.
 - ▶ C6 : Les Interconnectés, l'AVICCA et l'APVF en lien avec Cybermalveillance.gouv.fr et l'ANSSI, définiront des axes de sensibilisation à la cybermalveillance à destination des collectivités territoriales.

La Action démarrée en 2019 qui se poursuit en 2020.



Faciliter le passage à l'échelle de l'administration numérique dans les Territoires.

Convictions —

- **★** Accompagner la transition de l'administration numérique au plus près des territoires.
- **★** Valoriser les technologies existantes.

Résultats du 2nd semestre 2019

► Maintenir les outils d'information et de formation auprès des collectivités territoriales : webinaires, lettre d'information et Forums DCANT

Deux éditions du **Forum DCANT** se sont tenus lors du second semestre 2019. Ces deux évènements ont permis de réunir près de soixante participants issus de collectivités territoriales différentes. Les personnes présentes ont pu assister aux présentations de divers sujets d'administration numérique tels que les startup d'Etat et de territoires, Démarches-simplifiées, le Dossier Numérique du citoyen, les API, FranceConnect... Ces forums permettent non seulement de présenter les différents projets et leurs actualités mais également de mettre en relation les services de l'Etat et les collectivités qui ont besoin d'approfondir les échanges et de collaborer sur leurs projets.

Par ailleurs, à l'issu des matinales de formation organisées dans les départements de la région Auvergne Rhône-Alpes, l'équipe DCANT en partenariat avec le SGAR de la région ainsi que le CNFPT a pu établir un bilan. Les agents qui ont assisté à ces demi-journées de formation ont été intéressés pour recevoir des **formations spécifiques sur FranceConnect et Démarches-simplifiées**. Comme ces formations sont prévues en 2020, un appel à candidatures a été lancé pour des référents FranceConnect qui formeront les agents.

Pour aller plus loin:

Les webinaires du programme DCANT

▶ Développer l'accompagnement des projets de collectivités territoriales dans le cadre du programme de pré-incubation des startups d'Etat et de territoires

Le programme de préincubation mis en place par l'incubateur de services numériques de la DINUM a été présenté aux membres de l'INP.

Il s'agit par ailleurs de l'une des solutions proposées dans le cadre du catalogue de solutions numériques Etat – collectivités, afin de faire émerger des projets d'innovation à fort impact ou retour sur investissement potentiel qui peuvent ensuite être mutualisés.

Au-delà de la préincubation, le programme DCANT a également relayé deux appels à manifestation d'intérêt. Le premier concerne la startup de territoires Lapins qui souhaite élargir son consortium de départements. Deux visioconférences ont ensuite été organisées afin de présenter le projet et la solution aux départements intéressés. Le deuxième appel concerne la startup d'Etat ANDi : après une première expérimentation dans le Val-d'Oise, l'équipe souhaite s'étendre en mode pilote auprès de trois autres territoires.

Le programme DCANT a également relayé le deuxième appel à projet du Fonds d'accélération des Startups d'Etat et de territoires (FAST). Ce dernier appel à projets vise à soutenir les solutions numériques existantes, développées par des administrations pour en accélérer le déploiement et en favoriser le passage à l'échelle. Quatre lauréats ont été retenus dont la solution Lapins qui est porté par un consortium de départements.

Pour aller plus loin

<u>Les résultats de la 2è édition du FAST</u> <u>Le programme de préincubation de l'incubateur de services numériques</u>

► Proposer des appels à participation pour les collectivités territoriales afin de mettre en œuvre les solutions numériques mises à disposition dans le socle commun (AMI, AAP)

Le programme DCANT met à disposition de ses partenaires ainsi que des acteurs qui proposent des financements de projets à destination des collectivités territoriales ses différents canaux de communication afin de relayer l'information.

Ainsi le programme a relayé deux appels à projets ce second semestre 2019.

Le premier concerne le nouvel appel à projet « **Archivage Numérique en territoires** » porté par le SIAF.

Enfin, le programme a contribué à la promotion de l'appel à projets WIFI4EU, porté par la commission européenne pour développer le Wi-Fi sur les territoires. 142 municipalités françaises ont ainsi pu bénéficier d'un voucher de 15 000 euros.

Actions du 1^{er} semestre 2020 —



∠ ► D1 : La DINUM maintiendra les outils d'information et de formation auprès des collectivités: webinaires, lettre d'information, Forum DCANT.



L > D2: L'ADF en co-construction avec les partenaires du programme DCANT définiront des axes de sensibilisation à destination des élus.

- ▶ D3 : La DINUM et les associations de collectivités soutiendront et favoriseront l'émergence d'incubateurs territoriaux. Ils soutiendront la mise en place de startups de territoires à l'initiative des collectivités territoriales.
- ▶ D4 : L'ADF, la FNCCR et les autres partenaires du programme DCANT promouvront et valoriseront les solutions issues du catalogue de solutions numériques Etat - collectivités.



🛴 Action démarrée en 2019 qui se poursuit en 2020.

Annexes •

Réseaux partenaires du programme DCANT identifiés













Cité +

Réseau des DSI d'intercommunalités





Liste des sigles et acronymes

API – Application programming interface

CNFPT – Centre national de la fonction publique territoriale

DINUM – Direction interministérielle du numérique

INP – Instance nationale partenariale

MTES - Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

FAST – Fonds d'Accélération des Startups d'Etat et de Territoires

AMI – Appel à Manifestation d'Intérêt

AAP – Appel à projets























